

# REPUBLIQUE FRANCAISE



## MAIRIE DE VAUX

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AOÛT 2020

**Nombre de conseillers élus : 15**      **Sous la Présidence du Maire Jean COMBELLES,**

**Conseillers en fonction : 15**

**Membres Présents :**

Mmes BRUNDU-REMY Isabelle, COLLET Nicole, GILBIN Sophie, HEITZ Daphné.  
M.M. FAVRE Christian, LECLAIRE Fabrice, MOSCATO Georges, RAJAONARISON MICHEL.

**Conseillers présents : 9**

**Procuration : 3**

Mme DAAB Sandra donne procuration à GILBIN Sophie.  
M. ANCIEN Stéphane donne procuration à COMBELLES Jean.  
M. THOMAS Julian donne procuration à LECLAIRE Fabrice.

**Date de la convocation :**  
17.08.2020.

**Membres absents excusés :**

Mmes DAAB Sandra, BOLOT Hélène, LAUER Martine.  
M.M. ANCIEN Stéphane, THOMAS Julian, SCHARFF Christophe.

**Secrétaire de séance :** DAAB Sandra est nommée secrétaire de séance.

#### **Approbation du procès verbal du conseil municipal du 16 juillet 2020**

La Préfecture de la Moselle a validé le procès-verbal au contrôle de légalité.  
Après lecture, le procès-verbal est signé par l'ensemble des membres du conseil.

#### **Ordre du jour**

Nouvelle numérotation parcellaire du terrain communal mis en vente conformément au procès-verbal d'arpentage.  
Divers

## **Nouvelle numérotation parcellaire du terrain communal mis en vente conformément au procès-verbal d'arpentage.**

Monsieur le Maire, Jean COMBELLES indique que conformément au procès-verbal d'arpentage réalisé par le cabinet de géomètres Meley-Strozyna, il convient d'attribuer à la parcelle section 1 n°251 qui a été scindée en trois terrains différents, des nouvelles numérotations :

- Première parcelle : section 1 n°382/251,
- Deuxième parcelle : section 1 n°383/251,
- Troisième parcelle : section 1 n°384/251.

Votes : 12 pour.

La proposition des nouvelles numérotations est approuvée à l'unanimité.

La parole est passée à Christian FAVRE qui indique que conformément à la nouvelle numérotation des parcelles adoptée par le conseil municipal, il convient de voter l'offre d'achat présentée par Madame Roxane ISENART et Monsieur Romain POIRIER habitant 24 rue Masarieulles à 57860 RONCOURT.

Le terrain proposé à la vente situé sis « Rue du Grand Châtel » est maintenant section 1 n° 384/251 d'une superficie de 6a45. La proposition d'achat reste fixée à 145 000 euros.

Votes : 12 pour.

La proposition d'achat de ce terrain à 145 000 euros est approuvée à l'unanimité.

Pour accéder à la parcelle section 1 n°384/251 objet de la vente, les futurs acquéreurs devront emprunter une petite portion de la parcelle section 1 n°383/251 et créer un chemin de 3 mètres de large pour le passage d'un véhicule de secours. Une convention de droit de passage sera établie entre la commune et les futurs propriétaires de la parcelle 1 n°384/251. Cette convention stipulera que l'entretien du chemin incombera aux propriétaires précités.

Votes : 12 pour.

La proposition de convention de droit de passage est approuvée à l'unanimité.

## **Points divers**

### **Nomination d'un membre du conseil à l'Agence d'Urbanisme d'Agglomération de Moselle (AGURAM)**

Christian FAVRE représentera la commune au sein de cet établissement.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 3ème jeudi du mois de septembre.

La séance est levée à 19h00.